



## **Communiqué de presse**

La Roche sur Yon, le 30/10/2017

### **Concours Trophées Avenir 2018 : ouverture de la 7<sup>ème</sup> saison**

Les partenaires organisateurs des Trophées Avenir annoncent le lancement de la 7<sup>ème</sup> édition ce dispositif unique en Vendée.

Trophées Avenir est un **concours qui récompense la création ou la reprise d'entreprises** et aide à la réalisation de projets de jeunes vendéens à visée économique ou sociétale.

Initiée par les fondateurs de la Bourse des Jeunes (Hydrokit, Crédit Mutuel Océan), cette initiative se déploie aujourd'hui en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, et le soutien de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

En 2016, les plateformes d'initiatives locales (Initiative Vendée Bocage, Initiative Vendée Sud, Initiative Vendée Centre Océan et Initiative Nord et Ouest Vendée) ont rejoint ce groupe de partenaires.

Les Trophées Avenir bénéficient en outre de l'appui des établissements d'enseignement supérieur de la Vendée qui relaient le concours auprès de leurs étudiants pour la catégorie Jeunes.

Depuis leur création, les Trophées Avenir ont mis chaque année en lumière le dynamisme de l'entrepreneuriat vendéen. Ils ont déjà soutenu **47 initiatives** de créateurs, repreneurs ou jeunes vendéens, et ont ainsi aidé au **financement de projets** tels que l'achat de matériel, la communication ou le renforcement de la trésorerie.

Pour cette édition 2018, le cadre reste inchangé. Les candidats concourent dans les catégories suivantes :

- Agriculture
- Production artisanale
- Service aux entreprises
- Service aux particuliers
- Commerce
- Production industrielle
- Jeunes

Les candidats peuvent déposer leur dossier (Inscription gratuite) du 6 Novembre 2017 au 29 janvier 2018 sur le site [www.lestrophéesavenir.fr](http://www.lestrophéesavenir.fr)

Les jurys se réuniront du 12 au 14 Mars 2018 et la soirée de remise des Trophées se déroulera le Jeudi 19 Avril 2018 à la CCI Vendée.

Le lauréat de chacune des catégories se verra remettre une dotation de 2 500 €. Un trophée d'excellence de 2 500 € supplémentaires sera remis au lauréat du Grand Trophée Avenir 2018.

Contacts Inscriptions Trophées Avenir :

Marie Boureau, CCI Vendée :  
02 51 45 32 60 / 06 89 45 88 10

Didier Faivre, Crédit Mutuel :  
02 51 47 53 76 / 06 24 97 55 76